



JANVIER 2019

# **POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES D'EDC DOCUMENT DE RÉPONSE PUBLIQUE**

**RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES  
ET RÉPONSE D'EDC**



## SOMMAIRE

# EDC procède à l'examen des politiques de son cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux afin de s'assurer qu'elles sont pertinentes, rigoureuses et à l'image des pratiques exemplaires de l'industrie.

Nous réalisons ces examens en réponse aux attentes des parties prenantes, dans le souci d'améliorer continuellement nos politiques et de veiller à leur uniformité avec nos pratiques actuelles ainsi qu'avec les changements apportés aux obligations internationales d'EDC, notamment dans le cadre de la Recommandation du Conseil sur des approches communes pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le devoir de diligence environnementale et sociale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des Principes de l'Équateur.

### Voici les politiques ayant récemment fait l'objet d'un examen :

1. Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux
2. Politique sur les changements climatiques
3. Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale
4. Déclaration sur les droits de la personne
5. Politique de divulgation

Le présent document porte sur l'examen de la Politique sur les changements climatiques réalisé en 2018. Nous pensons terminer l'examen complet du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'ici la fin du premier semestre de 2019, comme prévu. Un autre document de réponse résumant les commentaires de nos parties prenantes et notre réponse à l'égard des quatre politiques restantes sera publié en temps et lieu.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous donner votre avis. Les précieux commentaires et le large éventail de perspectives que vous nous avez fournis nous aideront à mieux comprendre vos attentes et à faire évoluer nos politiques au gré des pratiques exemplaires de l'industrie.

**Nous avons hâte de poursuivre le dialogue avec vous.**

# POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## EDC a mis en place sa première Politique sur les changements climatiques en 2010; elle s'inscrivait alors dans le cadre plus vaste de sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Le récent examen de la politique avait pour objectif de faire le point sur l'évolution de la position et des pratiques d'EDC dans les dernières années et de s'assurer qu'elle suit le rythme des avancées internationales pertinentes, comme l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et les recommandations du groupe de travail du Conseil de stabilité financière sur les divulgations financières liées au climat, auxquelles EDC adhère depuis septembre 2018.

La politique mise à jour, qui entre en vigueur le 28 janvier 2019, fait montre de l'approche d'EDC à l'égard de cet enjeu mondial important et complexe ainsi que de son engagement à soutenir la transition vers une économie mondiale à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques.

### PROCESSUS D'EXAMEN DE LA POLITIQUE

Le processus d'examen de la Politique sur les changements climatiques a été entamé en janvier 2018; la première étape consistait à réaliser une analyse de l'environnement pour mieux comprendre comment le contexte a évolué depuis l'adoption de notre première politique, en 2010. Cette analyse a servi à alimenter un document de discussion public, qui définissait les grands axes de l'examen et certaines questions pertinentes pour la rétroaction.

Parmi les principaux thèmes de l'examen de la Politique sur les changements climatiques se trouvent : i) le contenu général, ii) les risques et les occasions liés au climat et iii) les activités d'EDC.

#### Voici quelques-unes des questions posées :

1. En tant que partie prenante, quels aspects particuliers voudriez-vous qu'EDC clarifie d'après votre expérience de ses pratiques relatives aux changements climatiques et au charbon ?
2. Avez-vous des recommandations ou des préoccupations particulières quant aux thèmes visés par l'examen de la Politique sur les changements climatiques d'EDC ?
3. Avez-vous d'autres recommandations sur les aspects de la politique qu'EDC devrait songer à revoir ?

Le 14 mai 2018, nous avons enclenché le processus de consultation des parties prenantes en invitant les parties prenantes des écosystèmes canadiens des affaires et du commerce, y compris le gouvernement, les gens de l'industrie et la société civile, à donner leur avis sur les différents volets de la Politique sur les changements climatiques sur une période de quatre mois. Rappelons que toutes les parties prenantes souhaitant nous faire part de leurs commentaires étaient encouragées à le faire en se rendant sur notre site Web ou en écrivant à l'adresse [ESRMPolicyReview@edc.ca](mailto:ESRMPolicyReview@edc.ca) au plus tard le 7 septembre 2018.

Pendant ce temps, EDC a également consulté des représentants du gouvernement du Canada, de son Conseil d'administration et de son Conseil consultatif sur la RSE, qui sont d'éminents experts qui orientent et guident ses pratiques de RSE, sans oublier ses clients. Les discussions avec les employés de toute l'organisation étaient au cœur du processus, en particulier celles avec les membres de la haute direction. Des rencontres ciblées avec des employés, des clients et des représentants de la société civile ont eu lieu dans les bureaux d'EDC à Halifax, Toronto, Calgary, Montréal et Ottawa.

Dans un souci de transparence, tous les commentaires reçus des parties prenantes ont été publiés sur [edc.ca](http://edc.ca), avec le consentement de ces dernières. Le présent document comprend un sommaire détaillé et des commentaires anonymes (voir la figure 1 ci-dessous).

# RÉPONSE À L'EXAMEN DE LA POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## CONTRIBUTION DES PARTIES PRENANTES

À l'issue de vastes consultations, EDC a recueilli plusieurs commentaires lors de l'examen de son Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris de la rétroaction qui a servi à orienter l'examen de la Politique sur les changements climatiques. Tous les commentaires ont été examinés par l'Équipe de la haute direction et le Conseil d'administration d'EDC.

Fruit de l'examen approfondi de toutes les observations, recommandations et suggestions formulées par nos parties prenantes, notre nouvelle Politique sur les changements climatiques, qui a été approuvée par le Conseil d'administration, contribue à améliorer notre approche organisationnelle des changements climatiques.

## PRINCIPAUX THÈMES ET RÉPONSE D'EDC

Les commentaires reçus au sujet de la Politique sur les changements climatiques provenaient de diverses parties prenantes, notamment des représentants du gouvernement canadien, de notre Conseil d'administration et de notre Conseil consultatif sur la RSE, d'organisations de la société civile, d'associations industrielles, de notre clientèle et de notre personnel.

PARTIES PRENANTES	PRINCIPAUX POINTS
<b>Conseil d'administration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trouver le bon équilibre entre le mandat d'EDC et ses engagements relatifs aux changements climatiques</li><li>• Soutenir les transitions dans l'industrie</li><li>• Poursuivre l'analyse des répercussions climatiques</li><li>• Adopter une approche claire</li></ul>
<b>Organisations de la société civile</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'engager à cesser d'appuyer les combustibles fossiles</li><li>• Imposer un prix interne à l'égard du carbone</li><li>• Établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble du portefeuille d'activités d'EDC</li><li>• Appuyer davantage les technologies propres</li></ul>
<b>Clients</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tenir compte de la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité</li><li>• Clarifier la position d'EDC au sujet des changements climatiques (appui général) et adopter éventuellement une politique autonome (avis partagés)</li><li>• Veiller à l'uniformité et à la transparence</li><li>• Réévaluer continuellement la bonne approche pour chacun des secteurs</li></ul>
<b>Actionnaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se conformer aux engagements internationaux du gouvernement du Canada (ex. : Accord de Paris, Alliance : Énergiser au-delà du charbon)</li><li>• Soutenir les efforts du gouvernement du Canada pour assurer la transition vers une économie sobre en carbone et accroître la transparence.</li></ul>
<b>Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se conformer aux mêmes principes que ceux du gouvernement du Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada</li><li>• Élaborer une approche en matière de combustibles fossiles</li><li>• Tirer parti des occasions de transmission des connaissances et de partenariats sur le plan de la transition vers un modèle sobre en carbone</li><li>• S'engager à mesurer l'exposition au carbone et à en rendre compte</li></ul>
<b>Employés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trouver le bon équilibre entre la lutte contre les changements climatiques et la réalisation du mandat d'EDC</li><li>• Soutenir les transitions dans l'industrie</li><li>• Préserver la capacité concurrentielle sur les marchés mondiaux</li><li>• Fournir une meilleure orientation et faire preuve d'une plus grande prévisibilité adopter une position claire en ce qui concerne les entités à appuyer et à éviter</li><li>• Offrir de la formation au personnel sur la nouvelle politique et la prise de décisions</li><li>• Adopter une politique autonome (idée recevant l'appui général)</li></ul>

**Les cinq grands domaines d'intérêt suivants ont pu être dégagés des différents points soulevés par nos parties prenantes :**

1. Trouver le juste équilibre entre la réalisation du mandat de soutien aux exportateurs canadiens d'EDC et ses engagements en matière de lutte aux changements climatiques
2. Améliorer la transparence d'EDC à l'égard de ses exigences liées au climat
3. Incorporer les considérations climatiques aux processus décisionnels d'EDC, y compris la question des combustibles fossiles
4. Accroître le soutien d'EDC aux activités sobres en carbone et au secteur des technologies propres
5. Assurer continuellement la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur le marché mondial

## **VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS, POUR CHAQUE DOMAINE, UN RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES REÇUS ET LA RÉPONSE D'EDC**

### **1. TROUVER LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA RÉALISATION DU MANDAT DE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS CANADIENS D'EDC ET SES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

#### **COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES**

L'un des thèmes récurrents dans les commentaires reçus de nos parties prenantes, notamment du gouvernement du Canada, de notre Conseil d'administration, de notre Conseil consultatif sur la RSE, de notre clientèle et de notre personnel, était la nécessité de trouver le juste équilibre entre la réalisation de notre mandat à titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada et nos engagements relatifs aux changements climatiques. Pour leur part, les parties prenantes issues d'organisations de la société civile ont fait valoir qu'il était impératif qu'EDC, en tant que société d'État, adhère aux engagements internationaux du gouvernement du Canada visant à atténuer le réchauffement climatique. Dans l'optique de soutenir la transition du Canada vers une économie à faible intensité de carbone, elles nous ont recommandé de cesser d'appuyer les secteurs à forte intensité de carbone.

#### **RÉPONSE D'EDC**

À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, notre mandat, qui est clairement défini dans la Loi sur le développement des exportations édictée en 1985, est « de soutenir et de développer [...] le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité des entreprises canadiennes d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. » Nous avons à cœur d'élargir le rôle du Canada sur la scène internationale d'une façon qui peut susciter notre fierté à tous, notamment en tirant parti de notre position d'organisme de crédit à l'exportation du Canada pour faire preuve de leadership à l'égard de l'enjeu important et complexe que sont les changements climatiques.

Vaste et diversifié, le portefeuille d'EDC comprend des entreprises qui évoluent dans des secteurs fortement émetteurs de carbone tout comme des entreprises à l'avant-garde du secteur des technologies propres. EDC croit que toutes les entreprises peuvent jouer un rôle dans la transition vers une économie à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques. L'industrie du pétrole et du gaz naturel, par exemple, est l'un des moteurs de l'économie canadienne. Il s'agit bien évidemment d'un secteur à forte intensité de carbone, mais ses entreprises déploient de plus en plus d'efforts pour concevoir de nouvelles sources d'énergie et technologies. Bon nombre d'entre elles s'allient avec des entreprises d'écotechnologies pour trouver des solutions technologiques novatrices afin de réduire leurs émissions et leur empreinte carbone. De son côté, EDC croit que l'un des meilleurs moyens pour elle de contribuer à ce virage, c'est de continuer à offrir des produits et services qui appuient l'innovation et la transition de ses clients.

La révision de notre Politique sur les changements climatiques ne signifie pas que nous souhaitons nous dissocier entièrement des secteurs à forte intensité de carbone, comme celui du pétrole et du gaz naturel. Nous cherchons plutôt à adopter une approche plus systématique et transparente envers tous les secteurs, ce qui passe par une plus grande sensibilisation et un suivi de l'intensité de carbone afin d'intégrer les considérations climatiques à nos processus d'évaluation des risques existants.

La nouvelle Politique sur les changements climatiques montre que les changements climatiques ont une signification plus profonde pour notre organisation. On y retrouve des principes directeurs et des engagements, qui définissent clairement notre approche en matière de risques et d'occasions relatifs au climat pour nos parties prenantes, soit notre actionnaire, nos clients, les gens de l'industrie, les organisations de la société civile et nos employés.

Nous sommes résolus à agir dans la lutte contre les changements climatiques et à soutenir les engagements du gouvernement du Canada en vertu de l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à renforcer la réponse mondiale au défi des changements climatiques et à amorcer la transition vers un avenir sobre en carbone et résilient face aux nouvelles réalités climatiques.

Comme indiqué dans la Politique sur les changements climatiques, notre processus décisionnel intégrera les risques, les occasions et les facteurs relatifs au climat, par exemple l'intensité de carbone, à nos processus d'évaluation des risques. De plus, nous continuerons à prendre nos décisions en fonction des impératifs commerciaux, de l'évolution des tendances du marché, des principes de gestion saine des risques et des pratiques exemplaires de l'industrie.

## 2. AMÉLIORER LA TRANSPARENCE D'EDC À L'ÉGARD DE SES EXIGENCES LIÉES AU CLIMAT

### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Toutes nos parties prenantes ont réclamé plus de clarté, d'uniformité et de transparence à l'égard de nos engagements et de notre approche en matière de changements climatiques, surtout en ce qui concerne les secteurs à forte intensité de carbone. Si la plupart ont salué nos efforts pour clarifier notre position en la matière, certains n'étaient pas convaincus, pour toutes sortes de raisons, de la nécessité d'adopter une politique autonome. Des organisations de la société civile ont suggéré à EDC de dévoiler davantage son processus décisionnel et ses raisons de soutenir les secteurs qui contribuent aux changements climatiques.

### RÉPONSE D'EDC

Nous savons que la clarté, l'uniformité et la transparence sont essentielles pour pouvoir aider les entreprises canadiennes à effectuer la transition vers une économie à faible intensité de carbone. Nous reconnaissons aussi que nous devons nous montrer plus transparents quant à notre processus décisionnel. Dans cette optique, l'objectif global de la nouvelle Politique sur les changements climatiques est de définir clairement les principes et les engagements qui guident l'approche d'EDC en matière de risques et d'occasions relatifs au climat, ainsi que son processus décisionnel. Puisque nous cherchons à être plus transparents dans notre approche envers les secteurs à forte intensité de carbone, nous avons commencé par renforcer notre position sur l'électricité au charbon, comme indiqué dans la Politique.

Afin d'améliorer sa transparence, EDC s'est engagée à divulguer davantage ses renseignements financiers liés au climat lorsqu'elle est devenue le premier organisme de crédit à l'exportation au monde à adhérer aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD), en 2018. Instauré par le Conseil de stabilité financière, le TCFD recommande aux entreprises de divulguer volontairement certains renseignements liés au climat pour aider les investisseurs, les prêteurs et les autres parties prenantes à prendre des décisions financières éclairées.

Pour EDC, suivre ces recommandations s'avérera un véritable périple qui nous permettra de mieux comprendre les risques et les occasions liés au climat auxquels nous faisons face, et de trouver la meilleure façon de les intégrer à nos activités, à nos stratégies et à notre planification financière. Nous nous efforcerons de mettre en pratique les recommandations du TCFD afin d'améliorer l'accessibilité, l'uniformité et la comparabilité de l'information liée au climat.

EDC a décidé d'adopter une Politique sur les changements climatiques autonome au lieu de continuer à traiter cet enjeu dans sa Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux. Nous pensons que cette approche montre que les changements climatiques sont maintenant plus qu'une affaire de risques environnementaux et sociaux, et qu'ils ont des conséquences plus vastes pour la Société, comme l'émergence d'occasions qui accompagnent la transition vers une économie à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques. De plus, cette approche, qui fournit plus de clarté et une meilleure orientation à nos parties prenantes internes et externes, fait office de point de repère simple pour ceux qui cherchent à mieux comprendre la façon dont EDC aborde les grands enjeux mondiaux, et elle tend à s'imposer comme une attente de base envers de nombreuses entreprises, y compris celles du secteur financier.

**PUISQUE NOUS  
CHERCHONS  
À ÊTRE PLUS  
TRANSPARENTS  
DANS NOTRE  
APPROCHE ENVERS  
LES SECTEURS  
À FORTE INTENSITÉ  
DE CARBONE**

### 3. INCORPORER LES CONSIDÉRATIONS CLIMATIQUES AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS D'EDC, Y COMPRIS LA QUESTION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

#### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Certaines parties prenantes ont fait valoir que, par souci de se conformer aux obligations internationales du Canada liées aux changements climatiques, EDC devrait tenir compte des changements climatiques à toutes les étapes de son processus décisionnel lorsqu'elle conclut une transaction. D'autres estiment qu'EDC pourrait en faire plus en établissant une stratégie en matière de combustibles fossiles et en prenant des engagements mesurables sur l'exposition au carbone de son portefeuille. Certains ont aussi avancé qu'EDC devrait limiter son soutien aux secteurs à forte intensité de carbone en se dissociant des projets et des entreprises dont les activités principales reposent sur le charbon, le gaz naturel et le pétrole. Ces mêmes parties prenantes ont également indiqué qu'elles aimeraient qu'EDC fixe des cibles ambitieuses de réduction des émissions de gaz à effet de serre et impose un prix interne sur le carbone afin de faciliter la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

#### RÉPONSE D'EDC

EDC reconnaît l'ampleur du défi des changements climatiques. Nous savons aussi qu'en tant qu'institution financière investie d'un mandat particulier, nous pouvons contribuer à résoudre le problème par les décisions que nous prenons quant à la prestation de nos produits et services de financement, d'assurance et du savoir.

Nous avons pris acte des préoccupations de nos parties prenantes, et sommes conscients que l'abandon progressif de la production d'électricité au charbon est un pas important dans la lutte aux changements climatiques et la réalisation des engagements internationaux du Canada. L'une des décisions les plus importantes d'EDC à cet égard a été de prendre position sur les centrales au charbon pour la toute première fois en janvier 2017. Les centrales au charbon contribuent grandement aux changements climatiques, et leur élimination progressive se traduirait par une réduction marquée des émissions de gaz à effet de serre. À la lumière des commentaires reçus de nos parties prenantes dans le cadre de cet examen, et de notre expérience de la mise en pratique de notre position sur les centrales au charbon au cours des deux dernières années, EDC a clarifié davantage sa position concernant le charbon thermique, et l'a officialisée dans sa Politique sur les changements climatiques. À compter du 28 janvier 2019, EDC ne financera plus la construction de nouvelles centrales alimentées au charbon, et ce, peu importe l'endroit. Ce geste renforce la position auparavant adoptée par EDC, qui, conformément à l'Accord sectoriel de l'OCDE sur les projets de production d'électricité à partir de charbon, lui permettait de soutenir la production d'électricité au charbon dans certaines régions en fonction de leur indice de développement et de la disponibilité d'autres sources d'énergie. Reconnaisant l'importance de tenir compte de la chaîne d'approvisionnement des centrales au charbon, EDC n'offrira plus de financement pour la conception, la construction ou l'agrandissement de mines de charbon thermique ou d'autres projets dont la seule visée est d'approvisionner les centrales au charbon (ex. : terminal charbonnier, liaisons ferroviaires).

Pour les prêts aux entreprises, EDC a mis au point une approche préliminaire pour l'évaluation des entreprises fortement exposées aux secteurs de la production d'électricité au charbon thermique ou de l'exploitation des mines de charbon thermique. Cette approche a été conçue pour prendre en considération les efforts que peuvent déployer ces entreprises pour transformer leur modèle d'affaires. Ainsi, EDC pourrait offrir son soutien à celles qui démontrent une volonté – attestée par des efforts concertés, publics et concrets – d'effectuer une transition vers un modèle à faible intensité de carbone.

Notre nouvelle position, qui tient compte de l'exploitation minière et des infrastructures et installations connexes, offre plus de clarté à nos parties prenantes internes et externes quant à notre façon d'aborder les transactions dans le secteur du charbon thermique.

Outre ce secteur, EDC cherche toujours à mieux comprendre les risques et les occasions liés au climat auxquels elle est exposée dans les secteurs à forte intensité de carbone du Canada. Nous pensons que l'un des meilleurs moyens pour nous de contribuer à la lutte aux changements climatiques est par notre engagement continu envers nos clients, à mesure qu'ils innovent pour effectuer la transition vers une économie à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques. Mettre sur pied l'infrastructure nécessaire pour soutenir une économie plus saine et plus sobre en carbone prendra des décennies. Entre-temps, EDC continuera à collaborer avec les entreprises canadiennes de tous les secteurs pour les aider à comprendre les risques liés au climat auxquels elles sont exposées, ainsi que les possibilités de nouveaux produits et services qui pourraient résulter de cette transition. Les entreprises canadiennes du secteur du pétrole et du gaz naturel ne sont pas non plus en reste, elles qui cherchent des moyens novateurs de réduire leurs émissions et leur empreinte environnementale pour produire et utiliser l'énergie de façon plus responsable et saine.

D'ailleurs, dans notre Politique sur les changements climatiques, nous nous engageons à adopter une approche plus systématique et transparente envers les secteurs à forte intensité de carbone, ce qui passe notamment par la surveillance et l'évaluation de l'intensité en carbone de notre portefeuille de prêts et, à compter de 2020, l'établissement de cibles de réduction de cette intensité au fil du temps. De plus, nous continuerons à intensifier nos efforts pour intégrer les considérations climatiques à nos processus d'évaluation des risques existants, tant pour le financement de projets que les prêts aux entreprises. Nous croyons qu'il est essentiel de commencer par ces mesures et cette surveillance pour mieux comprendre notre portefeuille avant de fixer des cibles significatives pour soutenir la transition vers un avenir à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques.

## 4. ACCROÎTRE LE SOUTIEN D'EDC AUX ACTIVITÉS SOBRES EN CARBONE ET AU SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES

### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Toutes les parties prenantes ont salué les efforts déployés par EDC pour contribuer à la lutte aux changements climatiques au Canada, en particulier l'intensification de son soutien au secteur des technologies propres. Elles aimeraient voir EDC poursuivre sur cette lancée et investir davantage, et plus rapidement, dans des entreprises et des projets à faible empreinte carbone.

### RÉPONSE D'EDC

Nous sommes fiers d'être l'un des premiers bailleurs de fonds des entreprises de technologies propres. Depuis 2012, nous avons aidé des centaines d'entreprises canadiennes d'écotechnologies, facilitant ainsi des activités d'environ 5 milliards de dollars dans le secteur. En 2018, nous avons facilité des exportations de technologies propres totalisant 1,67 milliard de dollars, soit un volume supérieur à l'année précédente, signe d'une tendance à la hausse dans notre soutien à ce secteur émergent.

EDC émet aussi régulièrement des obligations vertes, dont le produit est affecté à son portefeuille de projets verts. Ces prêts sont consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau ou du sol, la production d'énergie renouvelable ou l'atténuation des changements climatiques. EDC a été la première institution financière au Canada à émettre une obligation verte en 2014, et la première à émettre une obligation verte libellée en dollars canadiens en 2017. Depuis, EDC a émis plus de 1,5 milliard de dollars américains en obligations vertes.

EDC a également contribué aux engagements de financement de la lutte aux changements climatiques du gouvernement canadien en vertu de l'Accord de Paris. En 2016 et en 2017, nous avons accordé 550 millions de dollars en financement à des projets et à des entreprises qui contribuent à prévenir ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

Notre objectif à long terme est de continuer à prendre les devants en soutenant les exportateurs et les investisseurs canadiens dans les secteurs des technologies propres et à faible intensité de carbone. Notre Politique sur les changements climatiques en est la preuve; elle oblige EDC à chercher des façons d'intensifier son soutien aux entreprises écoresponsables et de donner à ses clients, par ses produits et services, les moyens de faire face aux risques et de saisir les occasions liées au climat.

**NOUS AVONS FACILITÉ DES EXPORTATIONS DE TECHNOLOGIES PROPRES TOTALISANT 1,67 MILLIARD DE DOLLARS, SOIT UN VOLUME SUPÉRIEUR À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**

## 5. ASSURER CONTINUUELLEMENT LA CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DES ENTREPRISES CANADIENNES SUR LE MARCHÉ MONDIAL

### COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES

Nos parties prenantes nous ont demandé de faire de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes une priorité, à la fois sur le plan des risques que sur celui des occasions. Certaines parties prenantes de l'industrie craignent que des normes environnementales plus strictes minent la capacité des entreprises à soutenir la concurrence. D'autres ont encouragé EDC à se concentrer sur les entreprises qui cherchent à mettre au point des produits et des services appuyant la transition vers une économie à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques.

### RÉPONSE D'EDC

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a pour mandat d'aider toutes les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Pour ce faire, nous devons comprendre le contexte mondial dans lequel nous évoluons et aider nos clients à y naviguer.

Il y a actuellement une plus grande mobilisation, à l'échelle mondiale, pour atténuer et contrer les répercussions des changements climatiques; les économies dominantes, comme le Canada, se fixent à cet égard des cibles ambitieuses. En outre, on s'attend de plus en plus à ce que les gouvernements, les milieux d'affaires et les organisations de la société civile posent des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques.

Il est évident que nous devons effectuer une transition vers une économie à faible intensité de carbone. Toutefois, cette transition doit se faire d'une façon qui ne met pas en péril la capacité concurrentielle du Canada dans le contexte commercial mondial d'aujourd'hui.

EDC croit que toutes les entreprises peuvent jouer un rôle dans la transition vers une économie à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques. Nous continuerons donc à offrir à nos clients des produits et services qui favorisent l'innovation et la transition vers le portefeuille de demain.

L'un des principaux éléments de notre nouvelle Politique sur les changements climatiques est notre engagement à encourager nos clients à divulguer leur information liée au climat; ils pourront ainsi mieux comprendre les risques et les occasions qui s'y rattachent. Dans un contexte où les entreprises du monde entier accordent de plus en plus d'importance à la transparence, une approche de divulgation proactive aidera les entreprises canadiennes à emprunter la voie du succès et leur donnera un avantage concurrentiel sur leurs rivaux qui n'évoluent pas au même rythme.

Comme indiqué dans la Politique sur les changements climatiques, EDC continuera à accroître son soutien aux entreprises des secteurs des technologies propres et à faible intensité de carbone. Par exemple, nous poursuivrons notre collaboration avec nos principaux partenaires dans l'écosystème des technologies propres pour aider les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés grandissants à mesure que le secteur prend de l'ampleur et gagne en maturité. Aujourd'hui, EDC est la principale source de financement des entreprises d'écotechnologies au Canada, ayant facilité des exportations de près de 5 milliards de dollars depuis qu'elle a fait de ce secteur sa priorité, en 2012.

Enfin, nous avons officialisé dans notre Politique sur les changements climatiques notre engagement à continuer de collaborer activement avec nos pairs du secteur financier pour faire avancer les discussions et les actions au sujet des risques et des occasions liés au climat.

EDC est un chef de file de la gestion des risques internationaux. Nous croyons qu'en aidant les exportateurs canadiens à composer avec les risques liés au climat et à saisir les débouchés grâce à nos produits et services de financement, d'assurance et du savoir, nous pouvons jouer un rôle déterminant pour les entreprises canadiennes et être un moteur d'innovation dans toutes les sphères de l'économie.



## DÉCOUVREZ NOS PRODUITS ET SOLUTIONS

[www.edc.ca](http://www.edc.ca)

**Exportation et développement Canada**  
150, rue Slater, Ottawa, ON K1A 1K3  
1 800 229-0575 | [www.edc.ca](http://www.edc.ca)

### À PROPOS D'EDC

Exportation et développement Canada est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada. Notre mandat est soutenir et développer le commerce extérieur du Canada en aidant les entreprises canadiennes à profiter des débouchés offerts sur le marché international. Nous appuyons les entreprises canadiennes dans leurs efforts de vente et d'investissement à l'étranger et pouvons également fournir des solutions financières à des acheteurs étrangers en vue de faciliter et d'accroître leurs achats auprès d'entreprises canadiennes.

### CONTACTEZ-NOUS

Augmentez votre compétitivité avec les programmes flexibles et innovateurs d'EDC.  
[www.edc.ca](http://www.edc.ca)

